

LES GOUVERNEMENTS DE LA SASKATCHEWAN ET DU CANADA OFFRENT DE LA FORMATION GRATUITE AUX ÉDUCATRICES ET AUX ÉDUCATEURS DE LA PETITE ENFANCE

La Saskatchewan s'est engagée à verser 9 millions de dollars en subventions de formation et de perfectionnement professionnel au secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. Cela fait partie de l'engagement de la Saskatchewan à améliorer la qualité dans le secteur de la petite enfance et de la garde d'enfants, et ne constitue qu'un des nombreux programmes offerts dans le cadre de *l'Accord entre le Canada et la Saskatchewan sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada*.

La province s'est associée au Collège Mathieu, au Saskatchewan Indian Institute of Technologies (SIIT) et à Saskatchewan Polytechnic (Sask Polytech) pour offrir gratuitement des possibilités de formation en éducation de la petite enfance (EPE). Ces trois établissements d'enseignement postsecondaire ont des programmes accessibles dès 2022-2023.

« Les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance ont une influence positive sur l'apprentissage et le développement des plus jeunes apprenants de la Saskatchewan », a déclaré le ministre de l'Éducation, Dustin Duncan. « C'est pourquoi nous collaborons avec des établissements d'enseignement postsecondaire pour donner la possibilité de suivre des formations aux éducatrices et aux éducateurs de la petite enfance et aux personnes qui souhaitent travailler dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants. »

« Le système de garde d'enfants n'est pas possible sans une main-d'œuvre en éducation de la petite enfance », a affirmé la ministre fédérale de la Famille, des Enfants et du Développement social, Karina Gould. « Les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance font un travail extraordinaire à prendre soin de nos enfants, et ces possibilités de formation et de perfectionnement contribuent grandement à leur donner un accès aux outils et aux ressources nécessaires pour réussir. »

La priorité sera accordée à l'inscription des éducateurs de la petite enfance, des exploitants de garderies résidentielles réglementées et des assistants dans les garderies résidentielles. Les autres participants désireux de devenir des éducateurs de la petite enfance ou qui souhaitent ouvrir leur propre garderie résidentielle en milieu familial sont également invités à s'inscrire. Comme une grande partie de la formation est offerte en ligne, les étudiants peuvent la suivre les soirées et les fins de semaine, à leur propre rythme et au moment qui leur convient le mieux.

Les possibilités de formation et de perfectionnement professionnel vont des cours menant au certificat et au diplôme EPE à des formations plus spécialisées comme un certificat en trouble du spectre de l'autisme (Autism Certificate of Achievement), ou une formation en français pour

les EPE en intervention auprès des personnes autistes ainsi que des ateliers portant sur la vérité et réconciliation.

« Cette collaboration entre le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan et le Collège Mathieu permettra de continuer à promouvoir un meilleur accès à une formation flexible et une amélioration du programme d'éducation à la petite enfance offert par notre établissement, afin d'accroître la main-d'œuvre francophone et de contribuer à des ressources humaines suffisantes dans les centres de la petite enfance », a déclaré Francis Kasongo, directeur général du Collège Mathieu. « Elle contribuera également au développement et à l'enrichissement professionnels de toute personne, francophone ou francophile, qui travaille déjà ou envisage une carrière dans le domaine de l'éducation de la petite enfance. »

« Notre engagement demeure ferme et constant pour donner accès aux éducatrices et aux éducateurs de la petite enfance à des options de formation respectueuses des différences culturelles, fondées sur la pédagogie autochtone et la pratique traditionnelle, et basées sur les besoins de la communauté et de l'industrie », a indiqué Riel Bellegarde, président-directeur général du Saskatchewan Indian Institute of Technologies. « L'Institut se réjouit de continuer à développer et à offrir, aux apprenants autochtones et aux professionnels de la petite enfance en Saskatchewan, diverses options de perfectionnement professionnel et de programmes de certification EPE I, II et III.

« Nous remercions sincèrement le gouvernement de la Saskatchewan d'investir dans les programmes d'éducation de la petite enfance de notre établissement », a affirmé Larry Rosia, président-directeur général de Saskatchewan Polytechnic. « Grâce à ce financement, Sask Polytech est en mesure de rendre plus de places disponibles par l'entremise de la formation continue (School of Continuing Education), en plus d'offrir une exonération des frais de scolarité aux étudiants inscrits au programme *Building the Future*. En augmentant le nombre d'éducatrices et d'éducateurs de la petite enfance formés dans la province, nous donnons aux garderies et aux centres de la petite enfance la possibilité de répondre aux besoins des parents et des parents-substituts et de fournir des services de garde de meilleure qualité aux petits saskatchewanais. ».

D'autres subventions sont disponibles pour appuyer les exploitants de garderies réglementées, soit les garderies résidentielles en milieu familial et garderies non résidentielles, afin que ces employeurs puissent soutenir leur personnel participant à ces formations. Les établissements sont invités à consulter le site Saskatchewan.ca ou à contacter leur expert-conseil en apprentissage et garde des jeunes enfants pour obtenir de plus amples renseignements sur les subventions offertes.

Fournir des subventions pour les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance n'est qu'une partie d'une initiative plus vaste de la part des gouvernements du Canada et de la Saskatchewan visant à mettre en œuvre un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada. *L'Accord entre le Canada et la Saskatchewan sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants à l'échelle du Canada*, signé il y a un an, prévoit près de

1,1 milliard de dollars réparti sur cinq ans et destiné aux programmes et services réglementés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants âgés de moins de six ans en Saskatchewan. La réduction de 70 % des frais de garde déjà annoncée dans la province nous rapproche de notre but consistant à réduire la moyenne des frais pour services de garde réglementés à 10 \$ par jour d'ici la fin mars 2026.

Pour obtenir plus d'information sur les possibilités de formation, veuillez visiter les sites Web du [Collège Mathieu](#), de [SIIT](#) et de [Sask Polytech](#).

-30-

Renseignements :

Chelsey Balaski
Ministère de l'Éducation
Regina
Téléphone : 306-787-1414
Tél. cell. : 306-527-7273
Courriel : chelsey.balaski@gov.sk.ca

Mohammad Hussain
Attaché de presse
Bureau de la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Karina Gould
mohammad.a.hussain@hrsdc-rhdcc.gc.ca